

Pour diffusion immédiate

Nomination de Monsieur Jean-François Parent au poste de directeur général de la Commission scolaire des Phares

Rimouski, le 15 novembre 2010 – Lors d'une réunion tenue le 15 novembre, le conseil des commissaires de la CS des Phares a nommé monsieur Jean-François Parent au poste de directeur général de la CS des Phares. Son mandat sera d'une durée de cinq ans.

Directeur de l'école Élisabeth-Turgeon du quartier St-Pie-X depuis janvier 2010, monsieur Parent a été directeur et directeur par intérim de l'école Paul-Hubert. Il a également occupé des fonctions de direction d'écoles à La Malbaie et à La Romaine, après avoir été enseignant de sciences, de mathématiques et d'informatique à l'école Olamen, en milieu autochtone (La Romaine).

Monsieur Parent est détenteur d'une maîtrise en gestion de l'administration scolaire de l'Université de Sherbrooke, où d'ailleurs il poursuit une formation de 3^e cycle en gestion de l'éducation. Il est également diplômé de l'UQAR (baccalauréat en biologie, certificat en enseignement), du Cégep de Rimouski (en sciences pures) et de l'école Paul-Hubert.

Monsieur Parent est membre de la commission de l'enseignement secondaire et de comités ad hoc du Conseil supérieur de l'éducation depuis 2006. Il est aussi membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'École de musique du BSL. Et de 2006 à 2009, il a été membre du conseil d'administration de l'Association des directions d'établissement d'enseignement du BSL.

La formation universitaire de monsieur Parent et son implication au sein des instances réflexives du réseau de l'éducation lui fournissent des outils majeurs pour faire de la Commission scolaire des Phares une référence en matière de pensée éducative capable d'insuffler des pratiques renouvelées pour répondre aux impératifs du 21^e siècle. Son parcours révèle un gestionnaire d'équipe, influent et mobilisateur. Il favorise la gestion participative, sait susciter des idées nouvelles et maintenir le cap sur les orientations fondamentales.

Monsieur Parent saura gérer la commission scolaire dans une perspective de continuité tout en étant capable d'y imprégner un vent de renouveau. Bien au fait des défis et des enjeux associés aux dernières modifications législatives, il saura en actualiser les effets, avec son équipe, tout en investissant les énergies nécessaires à la réalisation du *Plan stratégique* de la CS, de l'entente de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des conventions de gestion avec les écoles.

Monsieur Parent entrera en fonction le 1^{er} janvier 2011. Il succède à monsieur Jacques Poirier qui quittera le 31 décembre prochain. Nous souhaitons à monsieur Poirier une très belle retraite et nous le remercions très sincèrement pour l'excellent travail accompli.